

Mise en œuvre du Plan Régional d'action pour les Odonates en Auvergne



Comité de pilotage du lundi 5 octobre 2015 à la DREAL Auvergne

Etaient présents :

Elisabeth	COURT	DREAL Auvergne / SEBR / EMA / Chef de cellule qualité des eaux
Auréli	SOISSONS	Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
Florence	SEMIOND	Conseil régional d'Auvergne
Laurent	BERNARD	SMAT du Haut-Allier/ représentant SAGE
Audrey	RATIE	Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier
Etienne	HERAULT	Association d'émergence du PNR Aubrac
Nadine	NOGARET	PNR Livradois Forez
Nathanaël	LEFEBVRE	PNR Livradois Forez
Lionel	PONT	PNR des Volcans d'Auvergne / Conservateur RN Godivelle
Marine	KREDER	PNR des Volcans d'Auvergne
François	AURICHE	Département de l'Allier / Service Environnement
Nicolas	LOLIVE	CPIE haute Auvergne / Odonatologue/ Groupe Odonat'Auvergne
Jacques	GRIMAUD	Département de la Haute-Loire / Service Environnement
Ludovic	TAILLAND	FRAPNA Loire
Jean-Philippe	BARBARIN	Indépendant

Etaient excusés :

R. Itrac-Bruneau - OPIE
L. Lathuillière/ L. Velle - Office National des Forêts
ONGFS
ONEMA
Sylvain Vrignaud – Odonatologue
Agence de l'eau Loire Bretagne

Madame Elisabeth Court ouvre la séance et lance un tour de table des participants.

Plan national, perspectives – A. Piel, DREAL Auvergne

La fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes entraînera une modification d'organisation des services de la DREAL avec :

- un pôle administratif et réglementaire piloté depuis Lyon
- un pôle biodiversité piloté depuis Clermont.

Cette nouvelle organisation devrait être effective à l'été 2016.

La suite des PNA est actuellement en questionnement au ministère de l'Environnement. En effet, cette politique est considérée trop orientée sur les connaissances et pas suffisamment sur l'aspect protection. Sans remettre en cause l'outil, un travail est en cours au MNHN pour identifier la suite à donner à ces plans, ce travail devrait notamment aboutir à définir des plans orientés par types de milieux ou groupes d'espèces selon 3 catégories :

- PNA coup de poing – actions à mener de manière forte mais transitoire
- PNA conservation – groupes d'espèces nécessitant une animation de plan avec un nombre d'actions de mise en œuvre très limité
- PNA connaissance

Mise en œuvre du Plan Régional d'action pour les Odonates en Auvergne

Le plan odonate est actuellement considéré comme 'à expertiser'. Sa reconduite en l'état ou non est donc en cours d'évaluation. Cependant, quel que soit le résultat de ces réflexions, la DREAL Auvergne poursuivra l'animation des Plans régionaux sur la totalité de leur déclinaison. Une réflexion sera cependant à mener dans le cadre de la fusion Auvergne Rhône-Alpes.

Plan national, bilan 2015 – E. Courth, DREAL Auvergne

La principale actualité du plan national en 2015 est la réalisation actuellement en cours par l'OPIE du bilan du PNA. Par ailleurs, 3 nouvelles régions ont décliné le plan en 2015 : Nord-Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. La Liste Rouge Nationale des odonates, en cours d'élaboration depuis plusieurs années est en cours d'examen par le MNHN. Elle sera ensuite envoyée à l'UICN pour une parution au printemps 2016.

Bilan des projets 2014/2015 – A. Soissons et porteurs de projets

Pour rappel, l'animation du PRA Odonates Auvergne, a été confiée par la DREAL Auvergne au CEN Auvergne pour la période 2013-2016. Les principales actions réalisées par le CEN Auvergne dans le cadre de l'animation du plan en région en 2015 sont :

- l'animation du **Comité de Suivi** en lien avec la DREAL.
- Le **suivi du plan national** et des actions réalisées dans les autres régions, notamment avec les acteurs des régions Midi-Pyrénées (*G. graslinii*, *M. splendens*), Bourgogne (*C. ornatum*), Rhône-Alpes et Languedoc Roussillon (*C. lunulatum*, *S. arctica*, *L. dubia*).
- Le **Soutien aux porteurs de projets** avec notamment la transmission d'informations et de données pour permettre la bonne réalisation des projets. Une dizaine de demandes d'informations en 2015.
- **La coordination des pilotes** réalisant les projets.
- **Le recueil de nouveaux projets**, le lien avec les partenaires financiers et la réalisation des bilans financiers. C'est ce volet qui a nécessité le plus de temps de mise en œuvre en 2015.

Actions réalisées dans le cadre des fiches PRA en 2015

En totalité, 11 actions ont été réalisées en 2014 dans le cadre du programme du plan régional d'action (voir diaporama):

- **Amélioration de la connaissance sur la répartition de l'agrion orné** en Sologne Bourbonnaise - CEN Allier (Action 4 PRA).

Suite aux prospections peu concluantes de 2014, les recherches ont été concentrées en 2015 pour parcourir la totalité du bassin versant du ruisseau du pommier, stations principale connue à ce jour sur la commune de Gannay-sur-Loire. Sur les 79 tronçons prospectés, 7 abritaient l'agrion orné. Par ailleurs, des premières prises de contact ont pu être réalisées avec l'exploitant de la prairie bordant le ruisseau au niveau de la principale station. Un plan de gestion est également en cours de rédaction.

- **Amélioration de la connaissance sur 2 espèces en Sologne bourbonnaise et bocage Bourbonnais** - CEN Allier (Action 5 PRA).

L'année 2015 a été l'occasion de mener les premières actions de préservation sur les stations à Epithèque à deux tâches découvertes en 2014. Celles-ci ont pris notamment la forme d'une information aux propriétaires, associée à la réalisation d'une plaquette. Aucune action n'a été réalisée pour la Leucorrhine à gros thorax qui n'avait pas été revue, malgré les recherches en 2014.

Mise en œuvre du Plan Régional d'action pour les Odonates en Auvergne

- **Améliorer la connaissance de 2 espèces sur le barrage de Grangent (43)** - Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum et FRAPNA Loire (Action 7 PRA).

Le transect de suivi a été à nouveau réalisé cette année sur le barrage avec plus de 700 individus observés le 20 août. La population présente à Grangent est de grande taille, probablement l'une des plus importantes connues à ce jour en France. Une prospection a également été réalisée sur la Loire en amont. Bien qu'aucune preuve de reproduction n'ait pu être observée, des mâles des deux espèces ont été vus sur les gravières de Bas-en-Basset. Par ailleurs, des rencontres ont pu être organisées avec la commune et EDF.

- **Connaissance écologique et stratégie d'intervention sur l'Agrion à lunules** sur le PNRVA - PNR Volcans d'Auvergne (Action 7 PRA).

En 2015, les prospections de nouveaux sites ont été limitées car la mise en œuvre de la technique de CMR a nécessité beaucoup de temps. Cette méthode a permis de mettre en évidence la présence, au niveau du noyau de population de l'Agrion à lunule, de 3 sites principaux pouvant être considérés comme des 'sources', les autres sites étant plutôt considérés comme des sites secondaires. La mise en place de la méthode a également permis d'observer 15 déplacements dont 4 déplacements de plus de 3 km. Ces résultats permettent d'augmenter la distance maximale de dispersion connue de l'espèce mais également de confirmer le fonctionnement en métapopulation sur le Cézallier, type pressenti mais pour lequel aucune étude n'avait été réalisée jusqu'ici. Par ailleurs un certain nombre d'individus ont été recapturés à 20 jours d'intervalle de leur marquage, et un après 29 jours, confirmant la durée de vie potentiellement longue des adultes (durée maximum observée jusqu'ici de 19 jours, 1998 – source PNA). La question est posée sur l'analyse des déplacements en lien avec le sens du vent, car ce facteur est souvent important dans la dispersion des demoiselles. M. Kreder répond que les déplacements n'ont pas tous été réalisés dans le même sens et ne correspondent a priori pas forcément au sens du vent dominant relevé les jours de recapture ou les jours précédents. Ce paramètre semble cependant complexe à analyser car il nécessiterait une connaissance plus fine de l'activité du vent sur le secteur, connaissance difficile à acquérir. A. Soissons remarque que les distances de dispersion sont calculées 'à vol d'oiseau' et demande si une analyse des distances entre les sites le long des habitats potentiellement favorables a été réalisée. M. Kreder répond que cela n'a pas pu être fait dans le cadre de cette étude. F. Sémiand demande si une opération de Marquage Capture Recapture telle que celle-ci a déjà été réalisée ailleurs. M. Kreder répond que cela n'a jamais été fait sur cette espèce, la majorité des populations françaises étant situées sur le territoire du PNRVA, mais que cela a déjà été réalisé sur d'autres espèces proches telles que l'Agrion de mercure. J. Grimaud pose la question du temps de réalisation de la méthode et de la nécessité de marquer autant d'individus. Le marquage le plus exhaustif possible est nécessaire à l'analyse. J. Grimaud pose également la question du maintien du marquage. L'expérience semble montrer que les marquages bleus et noirs tiennent mieux dans le temps que les verts et rouges.

Mise en œuvre du Plan Régional d'action pour les Odonates en Auvergne

- **Amélioration de la connaissance de la répartition de 3 espèces sur les têtes de bassin du PNRVA** et proposition de sites prioritaires d'intervention – PNRVA (Action 9 PRA).

Le bilan des inventaires 2014/2015 a permis d'identifier 32 stations de présence et d'autochtonie avérée pour la Cordulie arctique, 19 pour la leucorrhine douteuse, 21 pour l'Agrion à lunule et 1 pour la Leucorrhine à gros thorax. Ainsi, le PNRVA possède une responsabilité majeure dans la préservation de ces espèces.

- **Amélioration de la connaissance de la répartition de 6 espèces sur l'Aubrac cantalien** et proposition de sites prioritaires d'intervention - Association de préfiguration du PNR Aubrac (Actions 1 PRA).

La Cordulie à corps fin n'a pas pu être observée dans les gorges de la Truyère. Le fonctionnement du barrage avec ses marnages importants et les lâchers d'eau réguliers ne permet probablement pas son développement. De même, l'Agrion de mercure n'est pas présent sur les ruisselets des zones basses de l'Aubrac Cantalien, les habitats semblent assez peu favorables à l'espèce. A l'inverse, de nombreuses stations de Cordulegastre bidenté ont pu être observés. En ce qui concerne les espèces de montagne, aucune observation de l'Agrion à lunule n'a pu être réalisée. Les plans d'eau prospectés n'apparaissent pas favorables à l'espèce. La Cordulie arctique a pu être découverte sur plusieurs sites dans des secteurs jusqu'ici inconnu, notamment sur la commune de Lieutadès. La Leucorrhine douteuse n'a été observée que sur deux sites du Puy de la Tuile, dont un seul avec preuve de reproduction. La population apparaît ainsi très fragile.

- **Amélioration de la connaissance de la répartition de 3 espèces sur le Mézenc et la Margeride** (Haute Loire, Cantal) et proposition de sites prioritaires d'intervention - CEN Auvergne (Action 2 PRA).

Deux nouvelles stations d'Agrion à lunule ont pu être observées à basse altitude sur des retenues collinaires, ce qui porte à 4 le nombre de stations connues sur la Margeride sur les 8 considérées comme potentiellement favorables. Le nombre d'individus observés est très faible, deux par site. La Cordulie arctique apparaît quant à elle bien présente sur les tourbières des sommets sud de la Margeride, bien que complètement absente des sommets nord. La Leucorrhine douteuse semble avoir disparu du massif. Aucune des 3 espèces n'a pu être observée sur le Mézenc, bien que quelques habitats puissent être favorables à l'Agrion à lunule.

- **Amélioration de la connaissance de la répartition de 3 espèces sur les têtes de bassin du Livradois** (Haute Loire, Puy-de-Dôme) et proposition de sites prioritaires d'intervention - PNR Livradois Forez (Action 3 PRA).

En 2015, un nouveau site abritant l'Agrion à lunule a été découvert, ce qui porte à deux les sites de présence de l'espèce sur le Livradois. L. Pont pose la question des effectifs observés sur les deux sites en question. N. Lefebvre répond que sur l'étang de la Fargette, 30 individus ont pu être observés en 2015, alors que seuls 10 avaient été vus en 2014. Sur le lac de Malaguet, deux individus ont été capturés. M. Kreder demande s'il n'existe pas à proximité de ces étangs des mares d'assez grande taille qui pourraient, comme cela se passe sur le Cézallier, constituer des populations sources des quelques individus observés à Malaguet et sur la Fargette, et si ces mares ont été prospectés. N. Lefebvre répond qu'il n'existe pas de mares à proprement parler car les sites sont inclus dans de grands secteurs forestiers mais qu'un certain nombre de petits étangs, présents entre les deux sites, n'ont pas été prospectés. J.P. Barbarin apporte l'information que les deux sites où l'agrion à lunule a été observé ont la particularité d'avoir été mis en assec récemment. L. Pont

Mise en œuvre du Plan Régional d'action pour les Odonates en Auvergne

précise que les études réalisées jusqu'ici semblent montrer que cela est plutôt favorable à l'espèce, qui est peut compétitrice et qui serait donc favorisée par les perturbations. J.P. Barbarin remarque que l'étang de la Chaise-Dieu, où l'espèce avait été observée il y a une quinzaine d'années et n'a pas été revue depuis était également un milieu perturbé puisqu'il date des années 80.

La Leucorrhine douteuse, non revue en 2014, a pu être observée sur 3 stations en 2015. J.P. Barbarin précise pour cette espèce que les habitats existants sur le Forez semblent disparaître assez rapidement puisqu'une fosse sur laquelle la Leucorrhine avait été observée en 2006 sur la commune de Noirétable n'était aujourd'hui plus favorable. L. Pont demande si une analyse des photographies aérienne ancienne a été réalisée pour estimer les vitesses de comblement. J.P. Barbarin répond que cela n'a pas été fait dans le cadre de l'étude mais qu'il serait effectivement intéressant de regarder cela de plus près, notamment en cas de réouverture future, afin de localiser les anciennes fosses.

D'une manière générale, il est à noter que les 4 études concernant la répartition de la Cordulie arctique et de la Leucorrhine douteuse arrivent à la conclusion que c'est principalement cette dernière qui apparaît menacée, notamment par l'évolution naturelle de ses habitats principaux, les anciennes fosses de tourbage.

- **Recherche de *Gomphus graslinii*, *macromia splendens* et *Oxygastra curtisii*** sur le Lot Cantalien – GOA (Action 10 PRA).

Cette recherche a été réalisée dans le cadre d'un week-end avec une vingtaine de bénévoles, en canoë. L'ensemble du linéaire du Lot bordant le Cantal a pu être prospecté. Quelques exuvies de Cordulie à corps fin ont pu être identifiées, de même pour le Gomphe de graslin. Pour ce dernier, une dizaine d'adultes ont également pu être observés. La Cordulie splendide n'a pas pu être ré-observée. D'une manière générale, la densité d'exuvies observées est bien plus faible que lors de la prospection réalisée en 2014. Le lâcher de barrage, réalisé quelques jours avant la prospection, a probablement balayé un grand nombre d'entre elles.

- **Synthèse annuelle des données** et études réalisées : cartes actualisées des espèces du PRAO - CEN Auvergne (Action 8 PRA).

La synthèse est en cours, la diffusion est prévue pour la fin de l'année.

- **Formation aux odonates – DREAL Auvergne.**

La formation s'est déroulée sur deux sessions d'une journée, à Massiac et à Randan. Elles ont été animées par le CPIE de Haute-Auvergne et le CPIE Clermont-Dôme, en lien avec le CEN Auvergne, animateur du PRA et le CEN Allier. Elles ont permis de former environ 25 personnes. Les retours quant à cette formation sont très favorables.

Ces actions ont été portées par 8 porteurs de projets soutenus par 8 partenaires financiers pour un budget 2015 total de 119 775 €.

Mise en œuvre du Plan Régional d'action pour les Odonates en Auvergne

Actions complémentaires réalisées en dehors du cadre des fiches PRA

- **Prospections d'Agrion orné** par le GOA en Sologne Bourbonnaise.
 - Découverte d'une nouvelle station sur la commune de La Chapelle-aux-Chasses.
- **Prospections de l'Épithèque à deux taches** en Val de Cher et dans les Combrailles du Puy de Dôme.
 - Ré-observation de stations en Val de Cher et découverte de l'espèce sur plusieurs étangs des Combrailles ou l'espèce n'avait jamais été observée.
- **Prospections ciblées de recherche de *Cordulegaster bidentata*** en Margeride Cantalienne et dans le Livradois par le GOA.
 - Aucune larve observée autour de Ruynes-en-Margeride/Saint-Flour malgré les recherches. Une dizaine de ruisseaux colonisés sur le Livradois altiligérien.
- **Recherche de l'Agrion à lunule** sur le plateau du Devès par le GOA.
 - 2 individus observés sur deux zones humides du Devès sur la commune de Borne sur des sites pourtant prospectés depuis longtemps. Population de taille à priori de très faible.

Projets 2016-2017

A. Soissons précise que la demande a été faite aux porteurs d'axer les nouveaux projets principalement sur le volet préservation, en limitant le volet connaissances. La plupart des projets proposés constitue une suite aux actions 2014/2015.

Les projets identifiés sont :

- Connaissance, suivi, protection et gestion conservatoire des stations auvergnates de l'Agrion orné (*Coenagrion ornatum*)- CEN Allier.
- Connaissance, suivi, protection de la population de *Sympetrum déprimé* et de *Sympetrum* du Piémont du barrage de Grangent – FRAPNA.
- Suivi et protection et restauration de sites à Cordulie arctique et à Leucorrhine douteuse sur l'Aubrac Cantalien – PNR Aubrac.
- Suivi, protection et restauration de sites à Agrion à lunules, Cordulie arctique et à Leucorrhine douteuse sur la Margeride – CEN Auvergne.
- Suivi, protection et restauration de 29 sites à Agrion à lunules, Cordulie arctique et à Leucorrhine douteuse sur le PNRVA – PNRVA.
- Animation foncière et mise en œuvre d'une assistance zone humide sur 18 sites à Agrion à lunules, Cordulie arctique et à Leucorrhine douteuse sur le PNRVA – CEN Auvergne.
- Suivi, protection et restauration de sites à Agrion à lunules, Cordulie arctique et à Leucorrhine douteuse sur le PNRLF.
- Bilan annuel des connaissances et synthèse 2016-2017 – CEN Auvergne.

D'une manière générale, F. Aurich et F. Sémiond font remarquer que ces projets contiennent encore une phase de connaissance importante. Ceci est notamment vrai pour le projet concernant l'Agrion orné pour lequel il est demandé au CEN Allier de revoir la répartition des actions. A. Soissons précise cependant que cette part 'connaissance' est un peu surestimée dans les projets car toutes les actions de rédactions de notes et de cahier des charges de gestion sont intégrés au volet connaissance car considérés comme de 'l'étude' pour certains financeurs, alors qu'ils participent à la protection des

Mise en œuvre du Plan Régional d'action pour les Odonates en Auvergne

espèces. F. Sémioud souhaiterait que ce volet soit distingué afin de mieux visualiser la répartition des actions.

L'ensemble des projets, ainsi que leurs plans de financement prévisionnel, est validé sous réserve des remarques émises en COPIL. Total des projets : environ 260 000 €. Ce montant qui constitue le même ordre de grandeur que pour la première phase 2014-2015.

D'autres projets sont également prévus en 2016, bien que non intégrés aux actions PRA. Ils sont cités pour information. Il s'agit de :

- Nouvelle session de formation aux odonates – DREAL Auvergne.
- Réalisation d'un séminaire Odonates/maculinea Massif Central – DREAL Auvergne.
- Synthèse des études réalisées en 2014-2015 sur *C. lunulatum*, *S. arctica* et *L. dubia* en Auvergne – GOA.
- Recherche de *Cordulegaster bidentata* et *d'Epithea bimaculata* dans les Combrailles – GOA.
- Poursuite de la recherche de *Coenagrion ornatum* en Sologne Bourbonnaise – GOA.
- Révision de la liste rouge des odonates d'Auvergne - Projet 2015-2016 – DREAL Auvergne, GOA.